

Projet de résolution – Point 12

Responsable du dossier

Vice-présidence, Administration, finances et soutien aux membres
Mélanie Charbonneau, CPA auditrice, CA

Projet de résolution révisé par le secrétariat de l'Ordre

Christiane Brizard, avocate, C.OCPAQ

Destinataire

Date : 6 septembre 2019

Conseil d'administration

Comité exécutif

Assemblée générale annuelle

Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2019-2020

ATTENDU que la nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2019-2020 doit être approuvée par le Conseil d'administration afin d'être soumise à l'approbation des membres lors de l'Assemblée générale annuelle de septembre 2019;

ATTENDU qu'en 2016, le cabinet Richter S.E.N.C.R.L./LLP a été nommé pour agir à titre d'auditeur indépendant pour le prochain cycle de cinq ans débutant en 2017-2018;

ATTENDU qu'il s'agit du huitième exercice financier de l'Ordre des CPA et du huitième mandat de l'auditeur indépendant Richter S.E.N.C.R.L./LLP;

ATTENDU que le mandat de l'auditeur indépendant est d'une durée d'un an, renouvelable sur approbation des membres lors de l'Assemblée générale annuelle;

ATTENDU que la direction a négocié les honoraires d'audit pour l'exercice financier 2019-2020 et qu'elle juge la proposition de l'auditeur indépendant raisonnable;

ATTENDU que le comité d'audit a évalué l'auditeur indépendant en mai 2019;

ATTENDU la recommandation du comité d'audit du 22 mai 2019;

ATTENDU la recommandation du Conseil d'administration du 29 mai 2019.

Sur proposition dûment appuyée, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le renouvellement du mandat du cabinet Richter S.E.N.C.R.L./LLP à titre d'auditeur indépendant de l'Ordre des CPA pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020.